

 Lille le 01/09/2022

Cher(e)s collègues,

Le comité **UGSEL NORD LILLE** vous souhaite une excellente rentrée 2022-2023, qui semble se présenter bien plus sereine que les deux années précédentes. Cette nouvelle année est importante pour nous, car il nous faut reprendre toute notre place par le biais de nos Associations Sportives.

Nous vous rappelons que, de par la cotisation diocésaine versée par votre établissement, vous pouvez profiter de tous les services proposés par l’UGSEL et, en particulier, l’accès pour vos élèves aux diverses compétitions scolaires organisées par notre comité, mais également à des formations pour vos jeunes et vous-même.

Néanmoins, quelques règles de fonctionnement s’imposent.

1. **LA LICENCE**

Chaque élève inscrit l’Association Sportive doit être licencié.

Pour pouvoir participer à une compétition, quelque soit le niveau, l’élève doit être enregistré sur UGSELNET comme ayant une licence validée par le comité.

Pour cela quelques démarches :

* Enregistrement de tous vos élèves, au plus vite, sur la base de données « GABRIEL »
* Déclaration sur UGSELNET de vos intervenants en AS (si toutefois ceux-ci ont changé).
* Les codes d’accès à UGSELNET restent les mêmes que l’année dernière.
* Validation par vos soins des commandes de licences réalisées par vos enseignants d’EPS. (cette étape peut être supprimée en un clic sur votre page).
* La commande de chaque licence s’élève à 2€. Une facture vous sera envoyée en fin d’année scolaire.
* Les demandes de licences encadrement (obligatoire pour tout adulte accompagnant des élèves en compétition) sont à réaliser directement sur votre portail UGSELNET.
* L’impression des cartons de licences peut se faire directement sur UGSELNET.
1. **LES DEPLACEMENTS**

L’organisation des déplacements au niveau district, départemental et régional sont à l’initiative des AS des établissements.

* Un remboursement des déplacements des championnats organisés par les districts (cross, triathlon, athlétisme indoor et outdoor) à hauteur de 50% du montant peut être réalisé sur demande de l’établissement à l’UGSEL NORD LILLE par une facture libellée à l’UGSEL NORD LILLE et accompagnée des pièces justificatives.

**Aucun remboursement ne peut être demander après le 1er Aout de l’année concernée**.

* Pour les championnats nationaux, l’UGSEL NORD LILLE organise le déplacement des élèves qualifiés et demande un forfait de participation de participation par personne déplacée, en fonction de la distance parcourue **au départ de Lille**.

|  |  |
| --- | --- |
| 15 € | Déplacement inférieur à 250 kms |
| 25 € | Déplacement entre 250 et 500 kms |
| 35 € | Déplacement de plus de 500 kms |
| 45 € | Déplacement de plus de 750 kms |

NB : Prix x2, pour les « non » élève ou professeur EPS.

Dans le cas où le regroupement n’est pas possible, en sports collectifs ou en sport individuel, un remboursement de :

* 40 € / personne déplacée si moins de 250 kms (aller)
* 50 € / personne déplacée si 250 à 500 kms (aller)
* 60€ / personne déplacée si plus de 500 kms (aller)

sera proposé à l’AS (sur facture de l’établissement, accompagnée des pièces justificatives, référence mappy.fr).

L’hébergement reste à la charge de l’établissement à 100 %.

1. **LES SPORTS COLLECTIFS**

Les inscriptions des équipes de sports collectifs se feront au mois de septembre.

Une réunion pour établir les calendriers se tiendra début octobre.

Comme l’année dernière, une caution de **50€** sera demandée par établissement. Cette caution ne sera encaissée que si une équipe fait forfait général après établissement du calendrier ou si elle fait forfait deux fois au cours du championnat.

Ce chèque sera détruit ou restitué en fin d’année scolaire.

Nous espérons que notre comité UGSEL NORD LILLE pourra répondre au mieux à vos attentes ainsi qu’à celles de vos élèves.

**Nous vous informons que la réunion de rentrée des enseignants d’EPS et des C.T.T se tiendra le mercredi 14 septembre 2022 à 13h30, à l’Epid Dunkerque (voir le site de l’UGSEL Hauts de France pour les renseignements).**

1. **MATERIEL A DISPOSITION**

Du matériel en prêt peut être mis à votre disposition pour la mise en place de certains de vos projets :

* Kits SRAV
* PSC 1

Ne pas hésiter à nous contacter en cas de besoin.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N’hésitez pas à consulter notre site (actualisé régulièrement) : [**http://www.ugsel59lille.com/**](http://www.ugsel59lille.com/)

Belle rentrée à toutes et tous,

**Damien ARICKX Laurent NAASSENS**

**Directeur du comité UGSEL NORD LILLE**

**Maison Paul VI**

**74 rue Hippolyte Lefebvre**

**59042 LILLE Cedex**

**Président du comité UGSEL NORD LILLE**

**ugsel59l@ugsel.org**

**Tel : 07.78.55.03.36**